

firmières, sous la direction du sous-ministre, est chargée de l'examen des écoliers, des visites à domicile, des classes d'hygiène, des cliniques de vaccination et d'immunisation, etc. dans le district qui lui est confié. Les deux inspecteurs visitent à intervalles réguliers les fabriques de denrées alimentaires, les écoles, hôtelleries, pensions, restaurants, etc. Le gouvernement administre également l'hôpital Falconwood, pour les aliénés, et une infirmerie provinciale.

En outre, le gouvernement subventionne un sanatorium provincial de 60 lits qui a opéré à pleine capacité depuis le 1er juillet 1931. Un surintendant médical, son assistant et des infirmières expérimentées y sont en charge. Le surintendant tient des cliniques pour affections poitrinaires à intervalles réguliers dans toute la province ainsi que des cliniques hebdomadaires régulières au sanatorium où sont examinés les cas rapportés par les médecins.

Le ministère de la Santé dirige le laboratoire provincial. Un technicien qualifié en a charge et il examine les substances que lui envoient les médecins de toute la province.

Le ministère dirige en outre deux cliniques pour maladies vénériennes, une à Charlottetown et l'autre à Summerside. Tous les détenus des prisons de comté de Prince et Queens y sont examinés et traités en conséquence. Les autres patients qui habitent trop loin des cliniques pour pouvoir s'y rendre, sont soignés par leur médecin personnel à qui sont fournis les médicaments nécessaires.

Nouvelle-Ecosse.—En Nouvelle-Ecosse, le ministère de la Santé publique consacre ses efforts à l'enrayement des maladies contagieuses; à l'hygiène prénatale, postnatale et scolaire; aux systèmes de drainage; à la pureté du lait et de l'eau; au recueil des statistiques vitales; à l'hygiène mentale et à l'éducation sanitaire. Ces divers services ont donné naissance à un vaste organisme, présidé par un ministre et qui agit en capacité de conseiller vis-à-vis les autorités locales, règle toutes les questions relatives à la santé publique, maintient un personnel sur place et assure un service consultatif sur la tuberculose et autres questions de santé, fournit un service public d'infirmières formées spécialement et qui accomplissent leur travail tant dans les écoles qu'à domicile, pourvoit à un service public de laboratoire gratuit qui s'étend à toute la province, assure la surveillance des hôpitaux provinciaux, tant généraux que spéciaux; fait l'inspection des hôpitaux généraux publics et des institutions de secours, recueille et fournit des sérums et vaccins et distribue de la littérature sur toutes les questions d'hygiène.

En outre, le ministère a récemment étendu son activité et pris sous sa direction certaines œuvres de bien-être et de secours. Il administre de ce chef les pensions aux mères et du vieil âge, le bien-être de l'enfance et les écoles d'adaptation pour les faibles d'esprit.

Sa plus récente innovation a été l'unité sanitaire publique de l'Ile-du-Cap-Breton, actuellement en voie d'organisation.

Nouveau-Brunswick.—Le ministère de la Santé, relevant, dans cette province, d'un ministre de la Santé, date de 1918. Il assure les services suivants: assainissement général, dont les sources d'approvisionnement d'eau potable et les systèmes de drainage; contrôle des maladies contagieuses, y compris la tuberculose et les maladies vénériennes; laboratoire d'hygiène publique et approvisionnement de médicaments; inspection médicale des écoles; collection des statistiques vitales; service des infirmières et du bien-être de l'enfance; éducation sanitaire et surveillance et coordination générales du travail des bureaux de santé des sous-districts.

Sous la direction du ministre, le département est dirigé par un officier médical en chef qui est aussi registraire général des statistiques vitales. Le personnel se compose d'un directeur des laboratoires, onze médecins à temps entier, un directeur